



Dans cette rubrique...

## Connexion à GEREPE

MonAIOT

GIDAF

GEREPE

• Connexion à GEREPE

• Guide général

• Guides sectoriels

InfoSols

L'accès à GEREPE se fait via le portail MonAIOT.



Mis en oeuvre par la direction générale de la prévention des risques (DGPR) et le BRGM, le portail MonAIOT vise à offrir aux exploitants et aux gestionnaires (DREAL, DDCSPP, ...) un accès centralisé à l'ensemble des applications en lien avec le suivi environnemental réglementaire des installations classées.

Pour vous connecter au portail MonAIOT et accéder à GEREPE vous devez disposer d'un compte Cerbere. Il s'agit du portail d'authentification des systèmes d'information du ministère de la Transition écologique et du ministère de la Cohésion des territoires et de la Relation avec les collectivités territoriales.

Les identifiants de ce compte, nominatif et personnel, vous serviront à vous connecter au portail MonAIOT par lequel vous accéderez à GEREPE.



Créer mon compte Cerbere (en savoir plus).

Une fois doté de votre compte Cerbere, rendez-vous sur la page d'accueil du portail MonAIOT, cliquez sur le bouton "Se connecter" et saisissez l'identifiant et le mot de passe de votre compte Cerbere. Vous accédez alors à votre espace personnel sur le portail MonAIOT avec un lien pour accéder à GEREPE.

Les droits des utilisateurs identifiés dans GEREPE par une adresse électronique nominative (déclarants, gestionnaires) ont été automatiquement transférés vers le portail MonAIOT. Ainsi, votre espace personnel contient un lien vous permettant d'accéder directement à GEREPE.

Pour les autres, vous devez faire une demande de droit suivant une procédure spécifique à chaque profil utilisateur, décrite ci-dessous.

### Vous êtes un déclarant (profil EXPLOITANT)

Un droit a été associé automatiquement à l'adresse électronique renseignée par le déclarant lors de la dernière déclaration. Si votre compte Cerbere a été créé en utilisant cette adresse électronique, alors vous pouvez dès à présent accéder à GEREPE via le lien disponible dans votre espace personnel.



Les utilisateurs identifiés dans GEREPE en tant que référents de plusieurs établissements accéderont à l'ensemble de ces établissements via leur espace personnel du portail MonAIOT.

Au sein de GEREPE, vous pourrez ensuite basculer d'un établissement à un autre, via la liste déroulante disponible en haut à droite.

Si vous n'avez pas de lien d'accès vers GEREPE dans votre espace personnel ou si vous n'avez pas accès à tous les établissements dont vous êtes référent :

- Si l'un de vos collègues accède à GEREPE depuis le portail MonAIOT, demandez-lui de vous affecter des droits via le module d'administration.
- Sinon, adressez-vous à votre gestionnaire pour demander l'activation de vos droits ou l'envoi de la clé de sécurité vous permettant de remplir le formulaire de demande de droit.



▼ TEXTES DE RÉFÉRENCE ▼ GUIDES ▼ FAQ ▼ SUPPORT

### Connexion

Vous êtes déjà inscrit  
Identifiez-vous pour accéder  
à vos données personnelles

[Se connecter](#)

Vous n'êtes pas encore inscrit  
Vous devez faire [une demande d'inscription](#) pour obtenir  
vos identifiants

GIDAF v12.2.0

GEREP v7.2.1

Info Sols v1.16.0

GUNenv v1.0.20

MonAIOT > Guides > MonAIOT > Demande de droits

Dans cette rubrique...

## Demande de droits

Pour avoir accès à une application, il faut disposer des droits nécessaires. La demande de droit est spécifique selon le profil utilisateur.

### MonAIOT

- Création d'un compte  
Cerbère
- Connexion
- **Demande de droits**
- Gestion des utilisateurs
- Changement d'adresse mail

### Formulaire de demande de droits



Un formulaire de demande de droits est accessible à n'importe quel utilisateur connecté sur le portail MonAIOT.

Il est exclusivement dédié aux profils exploitants **GIDAF** et **GEREP** et aux laboratoires mandatés par l'Inspection pour GIDAF.

Pour les autres profils utilisateurs, veuillez suivre la procédure décrite dans le chapitre suivant.

## Portail d'authentification Cerbère

🏠 Cerbère

### Création de compte - Etape 1/5

#### Choix du profil

Vous souhaitez utiliser votre compte FranceConnect pour vos démarches administratives personnelles



Vous souhaitez créer votre compte Cerbère pour vos démarches administratives personnelles

Vous souhaitez créer votre compte pour votre activité professionnelle, indiquez nous votre numéro SIREN

Votre numéro SIREN

SIREN

↩ Annuler

✓ Valider